



Invitation presse
Accréditation obligatoire

Inscription de l'IVG dans la Constitution : la Ville de Paris et la Fondation des femmes invitent les Parisiennes et Parisiens à célébrer ce moment historique

Lundi 4 mars à 15h30, Trocadéro, Parvis des libertés et des droits de l'homme (16^e)

En partenariat avec la Fondation des Femmes, la Ville de Paris invite les Parisiennes et les Parisiens à venir assister à la retransmission sur écran géant du vote par le Congrès de l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans la Constitution. Le rendez-vous est fixé au Trocadéro sur le Parvis des libertés et des droits de l'homme pour partager ensemble ce moment historique.

Résolument engagée pour les droits de femmes, notamment le droit à disposer de son corps et à accéder à l'interruption volontaire de grossesse, la Ville de Paris a déployé récemment une grande campagne de communication dans ses rues, dans ses établissements publics et dans les médias pour rappeler son engagement en faveur du droit fondamental à l'avortement, les lieux de prise en charge à Paris et le numéro national anonyme et gratuit (0 800 08 11 11) géré par le Planning familial.

Lors de la séance de juillet 2023, le Conseil de Paris avait adopté deux vœux appelant à la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

Personnalités présentes

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des femmes

Informations pratiques

Lundi 4 mars à partir de 15h30

Accès depuis la place du Trocadéro

Accréditations presse obligatoire

Contacts presse :

Ville de Paris – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr